

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Attitudes-integristes-reponse-de-l>



# Attitudes intégristes : réponse de l'O.C.L.

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : dimanche 6 novembre 2011

---

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

---

### Communiqué de l'Observatoire Chrétien de la Laïcité

Comme beaucoup de nos concitoyens s'expriment collectivement ou individuellement, nous condamnons les comportements violents d'intégristes religieux qui estiment "défendre" une religion en dénonçant un prétendu blasphème.

**L'Observatoire Chrétien de la laïcité** souligne que dans une société démocratique qui respecte la liberté de pensée le blasphème en tant que tel n'est pas un délit. En accuser quelqu'un n'a de sens que du point de vue de certaines croyances : il ne saurait concerner qui ne partage pas ces croyances. Dès 2003, on pouvait lire dans notre Manifeste : « **La République garantit le droit de critiquer publiquement religions et pensées philosophiques, jusqu'à l'ironie ou la comédie, dans les limites de la loi : aucune conviction organisée ne doit à ce sujet revendiquer un caractère intouchable ou sacré.** »

Les "intégristes" quelles que soient leurs références religieuses ne sont pas les porte-parole de la communauté à laquelle ils disent appartenir.

Dans le cas présent, ils en donnent même une image déformée, voire odieuse, contraire au désir du respect du bien commun et de sa "vitalité" manifestée par la création artistique par exemple. Si on est citoyen avant d'être croyant, il faut rappeler que démocratie et liberté d'expression ou de création sont intimement liés.

Bien entendu, la violence est condamnable. Tout citoyen a le droit de s'exprimer et aucun n'a le droit d'empêcher l'autre de le faire.

**La laïcité qui refuse tout lobby ( et en particulier celui de la peur) demeure le meilleur rempart pour défendre la liberté d'expression contre les tentations de pratiques totalitaires.**

*Le vendredi 4 novembre 2011*